

Nombre de membres en exercice : 11
Présents : 8
Absents et excusés : 3
Procurations : 2
Votants : 10

N° 2024 – CA – 05 :

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Onet-le-Château se sont réunis le vendredi cinq avril deux mille vingt-quatre à 09h00, dans les locaux du CCAS d'Onet-le-Château, sur convocation qui leur a été adressée le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présidence : Jean-Philippe KEROSLIAN,

Présents : Christine LATAPIE, Dominique BEC, Marie-Thérèse BOULOC, Sylvain TRIADOU, Jeanine MONTEILLET, Françoise VITIELLO, Isabelle COURTIAL,

Absent ayant donné pouvoir : Jean-Pierre FLAK (pouvoir à Sylvain TRIADOU), Marie-Claude BOIDIN (pouvoir à Françoise VITIELLO),

Absents excusés : Jean-Luc PAULAT,

Secrétaire de séance : Christine LATAPIE.

**Adoption du procès-verbal de la séance
du Conseil d'Administration du 05 mars 2024**

Vu l'article L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration, qui s'est tenue le mardi 05 mars 2024, a été établi par la secrétaire de séance désignée en la personne de Christine LATAPIE et transmis à l'ensemble des élus.

ENTENDU que conformément à l'article L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, il convient que les membres du Conseil d'Administration l'approuvent ou demandent à le modifier.

ENTENDU qu'aucune demande de modification n'a été formulée.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité des voix, approuve le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du mardi 05 mars 2024 tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président du C.C.A.S.



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Christine LATAPIE".

Christine LATAPIE

Certifiée exécutoire par M. le Président
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :
Et de la publication le : 12 AVR 2024